



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**AGENCE DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET DE LA QUALITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES**  
**AGENCE DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET DE LA QUALITÉ DES DENREES ALIMENTAIRES**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**  
**UNITÉ DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° AFF N08/25 MSANP/SG/ACSSQDA/PRMP/UGPM**

1. Le **AGENCE DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET DE LA QUALITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux de réhabilitation de laboratoire à Tsaralalana**".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Ex Bâtiment Pharmacie Centrale Tsaralalana Antananarivo 101**

Rue : **Tsaralalana**

Etage / Numero de Bureau : **1 er étage ,porte 107**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la AGENCE DE CONTRE DE LA SURITSANITAIRE ET DE LA QUALITDES DENRS ALIMENTAIRES, 1 er age ,porte 107 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1<sup>er</sup> Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2<sup>ème</sup> Paiement à effectuer auprès de AGENCE DE CONTRE DE LA SURITSANITAIRE ET DE LA QUALITDES DENRS ALIMENTAIRES, 1 er age ,porte 107.

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Ex Bâtiment Pharmacie Centrale Tsaralalana Antananarivo 101 1 er étage porte 107** au plus tard le **02/06/2025 à 08 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**



à ..... Le 21/05/2025  
La Personne Responsable des Marchés Publics